

Extrait du procès-verbal

Séance du : 28 juin 2021
Présidente : Mme Chiara MONTECCHIO
Rapport sur : Rapport-préavis N° 249/2021
Rapporteur : Mme Danièle SCHWERZMANN

LE CONSEIL COMMUNAL DE NYON

vu le rapport-préavis N°249/2021, intitulé : Station d'épuration de Nyon, pré-études relatives au maintien et à l'évolution du site de l'Asse, au traitement des micropolluants, au prétraitement et à l'optimisation du pompage des eaux ainsi qu'au développement d'un concept énergétique. Demande de crédit de CHF 180'000.- (HT) et réponse au postulat de Mme la Conseillère communale Béatrice Enggist et consorts intitulé « Ne jetons pas les calories à l'Asse »,

ouï les conclusions du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

d é c i d e :

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 180'000.- (HT) visant à mener les pré-études relatives au maintien et à l'évolution du site de l'Asse, au traitement des micropolluants ainsi qu'au développement d'un concept énergétique ;
2. de porter ce montant en augmentation du compte N° 9143.12 – *Station d'épuration et collecteur d'égouts*, dépense amortissable en 5 ans ;
3. que le présent rapport-préavis vaut réponse au postulat de Mme la Conseillère communale Béatrice Enggist et consorts intitulé « Ne jetons pas les calories à l'Asse ».

Les conclusions du rapport-préavis sont acceptées à l'unanimité.

Pour extrait conforme levé le 29 juin 2021.

l'attestent

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE NYON

La Présidente :



La Secrétaire :